

Calendrier d'entretien préventif : vérification mensuelle des composants

JANVIER		FÉVRIER		MARS	
Composants ou systèmes	Fréquence	Composants ou systèmes	Fréquence	Composants ou systèmes	Fréquence
Logement	1 fois par 2 ans	Logement	1 fois par 2 ans	Logement	1 fois par 2 ans
Détection alarme-incendie	Selon la réglementation	Entrée électrique et distribution	1 fois par an	Appareil de plomberie et robinetterie	1 fois par an
Extincteur portatif	Selon la réglementation	Appareils électroménagers (buanderie)	1 fois par an	Système d'éclairage de sécurité	Selon la réglementation
Système d'éclairage de sécurité	Selon la réglementation	Appareils électroménagers (cuisine communaux)	1 fois par an	Ameublement intérieur	1 fois par 2 ans

AVRIL		MAI		JUIN	
Composants ou systèmes	Fréquence	Composants ou systèmes	Fréquence	Composants ou systèmes	Fréquence
Logement	1 fois par 2 ans	Logement	1 fois par 2 ans	Logement	1 fois par 2 ans
Puisard intérieur	1 fois par an	Toit (plat et en pente)	2 fois par an	Stationnements et trottoirs	1 fois par an
Comble (entretient)	1 fois par an	Murs extérieurs	1 fois par an	Escalier et rampe d'accès extérieurs	1 fois par an
Remise au point des systèmes de chauffage, de ventilation et du conditionnement d'air (CVCA)	1 fois par 3 ans	Ouvertures extérieures (pénétrations de l'enveloppe) et parement	1 fois par an	Remise	1 fois par an
		Balcon et perron	1 fois par an	Patio	1 fois par an
		Système d'éclairage de sécurité	Selon la réglementation	Clôture	1 fois par 2 ans
		Ameublement et jeux extérieurs	2 fois par an	Mur de soutènement	1 fois par an
		Végétation	2 fois par an		

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
Composants ou systèmes	Fréquence	Composants ou systèmes	Fréquence	Composants ou systèmes	Fréquence
Logement	1 fois par 2 ans	Logement	1 fois par 2 ans	Logement	1 fois par 2 ans
Chauffe-eau (moins de 450 litres)	1 fois par an	Nettoyage conduits extracteurs (vous référez à la fiche appareils électroménagers (buanderie))	1 fois par 3 ans	Plinthes électriques et aérothermes	1 fois par 3 ans
Système d'éclairage de sécurité	Selon la réglementation			Robinets principaux d'arrêt d'eau (intérieurs et extérieur)	1 fois par an
				Système d'éclairage de sécurité	Selon la réglementation
				Prises de courant extérieures	1 fois par an

OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
Composants ou systèmes	Fréquence	Composants ou systèmes	Fréquence	Composants ou systèmes	Fréquence
Logement	1 fois par 2 ans	Logement	1 fois par 2 ans	Logement	1 fois par 2 ans
Toit (plat et en pente)	2 fois par an	Système d'éclairage de sécurité	Selon la réglementation		
VRC, VRE, alimentation et évacuation d'air	1 fois par an	Recouvrement de plancher	1 fois par 2 ans		
Entrée électrique et distribution	1 fois par an	Escalier et rampe d'accès intérieurs	1 fois par an		
Panneau de service commun	1 fois par an	Suivi des systèmes CVCA Voir la fiche remise au point des systèmes de chauffage, de ventilation et du conditionnement d'air	Selon les exigences du rapport d'analyse ou 1 fois par an.		
Végétation	2 fois par an				
Ameublement et jeux extérieurs	2 fois par an				